



9 ème GRAND PRIX Golf Club Thumeries-Moncheaux

13 et 14 Mai 2017 RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales Amateurs de la Fédération Française de Golf.

Art 1- Formule de jeu

36 trous Stroke Play Brut – 18 trous par jour. Epreuve ouverte aux amateurs français Licenciés à la Fédération Française de Golf et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixés ci-dessous.

Certificat médical obligatoirement enregistré par la Fédération Française de Golf à la date limite des inscriptions. Pour les joueurs étrangers, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

Art 2- Séries et marques de départ

Une série Dames : index inférieur à 15.5* Départ des repères bleus.

Une série Messieurs : index inférieur à 12.5* Départ des repères blancs.

*Seul le classement à la date limite d'inscription sera pris en compte.

Art 3- Champ total des joueurs :

Champ total de joueurs : 130 joueurs maxi dont au minimum 33 Dames et au maximum 14 wild cards. La répartition des wild cards est du ressort de la Ligue

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord

- les joueurs et joueuses étrangers non licenciés en France classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs, et 1500 premières pour les dames.
- les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou moins de 13 ans titulaires de la licence Or Elite de l'année en cours dont l'index est inférieur à la limite fixée dans le règlement.
- les joueurs dans l'ordre du Mérite National Amateur à la limite des inscriptions
- les joueurs dans l'ordre des index

Art 4- Inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes du 22 Mars 2017 au 30 avril 2017 à 18h00 uniquement sur notre site internet <http://www.golfdethumeries.fr/page50.html> et le règlement du droit

d'engagement devra nous être réglé au plus tard pour le 02/05/2017 par tout moyen à votre convenance.

Pour toute désinscription une confirmation par email vous sera également demandée.
Le club s'engage à publier une liste de joueurs retenus au plus tard 10 jours avant le début de l'épreuve.
Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Si le champ des joueurs est incomplet, le club pourra le compléter en ajoutant des Dames ou des Messieurs devant répondre aux critères établis dans le règlement, et qui s'inscriront après cette date. Ces derniers seront retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.
L'inscription sera définitivement enregistrée exclusivement accompagnée des droits de jeu et uniquement par courrier en téléchargeant le bulletin d'inscription sur notre site : www.golfdethumeries.fr, rubrique événements Grand Prix,
Ou par courriel à : golfdethumeries@gmail.com

Art 5- Droit d'engagement

Joueur extérieur : 80 € ; Joueur de 19 à 25 ans: 40 € ; Joueur de moins de 18 ans: 40 € ;
Joueur membre association sportive de Thumeries : 10 €.
Green Fee de reconnaissance le vendredi 12 Mai 2017 gratuit (uniquement sur réservation)
Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Un droit de jeu fédéral annuel de 35 € devra être acquitté en complément du paiement de la licence, par tout joueur participant à au moins une épreuve fédérale individuelle y compris un Grand Prix dans l'année. Afin de régler ce droit de jeu, les joueurs peuvent effectuer un paiement en ligne depuis leurs espaces licenciés ou auprès de leur club.

Art 6 - Tirage des départs

Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index et par tranche horaire.
Les départs du 2ème tour se feront par ordre de classement inverse du 1er tour.
Les départs seront disponibles le Mercredi 10 Mai 2017 à 18h00 sur notre site internet : www.golfdethumeries.fr

Art 7- Comité de l'épreuve

Le comité de l'épreuve sera composé d'un représentant du Comité Directeur du Golf, d'un représentant de la ligue Nord Pas-de-Calais et d'un représentant du corps arbitral.

Art 8 – Prix

1er Prix Brut Messieurs-2ème Prix Brut Messieurs- 3ème Prix Brut Messieurs
1er Prix Brut Dames- 2ème Prix Brut Dames
1er Prix Brut jeune -17 ans garçon
1er Prix Brut jeune -17 ans fille

Art 9 – Départage

En cas d'égalité pour la première place, pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partiront en Play off « trou par trou », sur les trous 1,2 et 18.
Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur les 9, 6, 3 et derniers trous.
Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Art 10 - Remise des prix

Dimanche 14 Mai 2017 au restaurant du club house une demi-heure après le dernier retour.